150, rue Plante, Lévis (Québec) G7A 2N9
418 834-2473 poste 67501 • clair-soleil@csnavigateurs.qc.ca
clairsoleil.csdn.qc.ca

Procès-verbal du Conseil d'établissement
École Clair-Soleil

SÉANCE ORDINAIRE

SÉANCE ORDINAIRE du Conseil d'établissement de l'École Clair-Soleil, tenue le 5 mai 2025 à 19 h, à la bibliothèque de l'École de l'Envol, située au 1101, route des Rivières à Lévis

Étaient présents :

Johanne Bouffard, représentante du personnel du service de garde
Mélanie Frève, enseignante
Michelle Gagnon-Poliquin, vice-présidente
Lucie Grould, parent
Nathalie Lacasse, enseignante-ortho
Isabelle Landry, enseignante
Manon Létourneau, présidente et représentante au comité de parents
Louis-Charles René, secrétaire
Joël Savoie, substitut au comité de parents

Était absente :

Marie-Claude Tousignant, représentante du personnel de soutien

Participaient également :

Nancy Roy, directrice
Alex Hamel, substitut-parent au CE

Étaient observateurs :

Eve Lambert-Beaulieu
Isabelle Demers
Mélodie Demers
Hugo Filion
Esther Morin

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. PRÉLIMINAIRES :
   1.1 Ouverture de la rencontre;
   1.2 Présences et vérification du quorum;
   1.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour;
   1.4 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 24 mars 2025;

1.5 Suivis au procès-verbal;
1.6 Parole au public;

2. CONSULTATIONS-DÉCISIONS :
   2.1 Budget initial 2025-2026 -Adoption;
   2.2 Suivi conférence aux parents;
   2.3 Programme d'activités du SDG -Adoption;
   2.4 Aide aux parents (conférence gestion du changement);

3. CORRESPONDANCE

4. INFORMATIONS :
   4.1 Suivi du budget 2024-2025;
   4.2 Photos scolaires;
   4.3 Organisation scolaire provisoire 2025-2026;
   4.4 Transport scolaire 2025-2026;

5. RAPPORTS :
   5.1 Rapport du représentant au Comité de parents;
   5.2 Rapport du représentant des enseignants;
   5.3 Rapport du représentant du service de garde;
   5.4 Rapport du représentant du personnel de soutien;
   5.5 Rapport de la direction;

6. AUTRES POINTS :
   6.1 Un item Clair-Soleil pour la rentrée dans la nouvelle école;

7. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE.

1.0 PRÉLIMINAIRES

1.1 Ouverture de la rencontre

Madame Manon Létourneau, présidente, souhaite la bienvenue à tous et ouvre la séance à 19 h 04.

1.2 Présences et vérification du quorum

Madame Manon Létourneau, présidente, vérifie les présences et confirme que le quorum est atteint et souhaite la bienvenue.

1.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé d'ajouter le point 6.1 concernant un item Clair-Soleil pour les élèves à la rentrée dans la nouvelle école.

CE-24-25-37 L'adoption de l'ordre du jour est proposée par madame Michelle Gagnon-Poliquin et appuyée par madame Nathalie Lacasse comme modifié.

Adoptée à l'unanimité.

1.4 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 24 mars 2025

CE-24-25-38 Madame Johanne Bouffard, appuyée par madame Lucie Grould propose l'adoption du procès-verbal de la séance du 3 février 2025, tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité.

1.5 Suivis au procès-verbal

Madame Nancy Roy, directrice, mentionne les points suivants en suivi au procès-verbal du 24 mars 2025 :

- Concernant la construction de l'école modulaire, les dernières communications du CSSDN ont été envoyées aux parents la semaine dernière. Madame Létourneau et madame Roy ont fait de la représentation auprès de la CSSDN pour augmenter la fréquence des communications pour les parents et le personnel, conformément aux besoins exprimés lors des CE précédents. Il semble y avoir eu finalement une bonne compréhension des besoins de la part des personnes concernées.

- Concernant les livres de la bibliothèque de l'ancienne école, d'ici la fin mai les bibliothécaires du CSSDN vont être chargés de ranger et classer les livres en prévision du déménagement. Des discussions sont en cours avec l'Envol, afin de trouver un local pouvant être utilisé comme bibliothèque pour Clair-Soleil.

- En prévision du déménagement, une liste a été transmise à la direction de l'école avec les noms de parents volontaires pour donner un coup de main. Il y aura aussi des demandes faites de la part des enseignantes aux parents des élèves de leur groupe, afin d'obtenir davantage de soutien.

- Les éducatrices pourront aussi donner un coup de main, car elles seront toutes présentes lors des deux dernières journées pédagogiques, même si peu d'élèves sont habituellement inscrits lors de ces journées.

- En réponse à la lettre des élèves de 4e année au CE, madame Létourneau et madame Roy sont allées leur rendre visite. Les élèves étaient très fiers de leur démarche et du fait qu'ils avaient une visite des représentants de la direction et du Conseil d'établissement. La visite s'est ensuite poursuivie chez les deux autres classes de 4e année à la Ruche.

1.6 Parole au public

1. Serait-il possible pour les parents d'avoir accès à l'ordre du jour avant la tenue des rencontres du CE afin de bien préparer les questions?

   Madame Roy mentionne que l'ordre du jour devrait être envoyé aux parents en même temps qu'aux membres du CE et que ce sera fait pour la prochaine rencontre.

2. Concernant l'achat d'un objet pour stimuler le sentiment d'appartenance au début de la prochaine année, il serait aussi intéressant de mettre l'accent sur des activités-écoles que les élèves vivent tous ensemble. Ces activités seraient peut-être plus significatives et il faudrait qu'elles débutent dès l'an prochain.

   Madame Roy précise que c'était une pratique établie à Clair-Soleil et qu'il y a des budgets disponibles normalement pour ça. Le nombre d'activités avait été restreint par la présence des travaux lors des dernières années (par exemple la course Clair-Soleil qui avait dû être annulée en 2023-2024). Tous les membres du CE, parents et personnel, sont d'avis que ce sera important de ramener ces pratiques lors de la prochaine année. Madame Isabelle Landry précise que ce sera important de les tenir sur les heures d'école et d'inviter les parents à s'impliquer dans l'organisation et la tenue de ces activités.

3. Est-ce que l'accès et la présence des infrastructures sportives extérieures sur le site de la nouvelle école seront préservés durant les travaux et après la construction de l'école?

   Madame Roy mentionne que le terrain de basketball sera déplacé. Aussi, un module de jeux pour petits enfants sera ajouté et les modules actuels seront déplacés. Finalement, le terrain de baseball et la patinoire en hiver vont demeurer accessibles. La patinoire pourra être occupée par les élèves de Clair-Soleil et de l'Envol durant les heures de classe.

4. Est-ce qu'il y aura des gymnases dans l'école modulaire ?

   Madame Roy rappelle que ce sera deux palestres plus petites qu'un gymnase standard. Les éducateurs physiques ont visité des espaces similaires dans d'autres écoles de la région et se sont déclarés satisfaits des possibilités que ces locaux offraient.

5. Est-ce qu'on a un plan B en cas de retard de construction?

   Madame Roy mentionne que nous en sommes au même point que lors du dernier CE. Aucun retard n'est envisagé pour l'instant et aucun plan B ne lui a été communiqué pour l'heure actuelle. On espère être mis au courant le plus rapidement possible si des retards devaient arriver.

6. La semaine dernière, un formulaire a été envoyé afin d'identifier des volontaires au niveau préscolaire qui seront déplacés à l'école l'Étoile. À quel moment pouvons-nous nous attendre à une réponse?

   Madame Roy mentionne qu'il y a plus de volontaires que nécessaire et qu'une sélection devra être faite. Les parents auront la réponse avant le 23 mai. Cette décision est temporaire puisque s'il y a, en raison de mouvement de population, des places qui se libèrent à Clair-Soleil, certains de ces volontaires pourraient être contraints de revenir.

7. Est-ce qu'on peut s'attendre à ce qu'autres appels au volontaire soient faits pour d'autres niveaux d'ici la fin de l'année scolaire ?

   Madame Roy dit que non.

2.0 CONSULTATIONS-DÉCISIONS

2.1 Budget initial 2025-2026 - Adoption

Madame Nancy Roy, directrice, dépose un document concernant le budget initial 2025-2026, le présente aux membres et répond aux questions. Elle mentionne qu'il n'y a rien de particulier ou d'inhabituel à souligner au niveau du budget initial.

CONSIDÉRANT que les membres du conseil d'établissement doivent adopter le budget initial de l'École Clair-Soleil pour l'année scolaire 2025-2026;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil d'établissement doivent adopter également le budget initial du service de garde de l'École Clair-Soleil (fonds 8) pour l'année scolaire 2025-2026;

CE-24-25-39 IL EST PROPOSÉ par madame Isabelle Landry

IL EST APPUYÉ par madame Michelle Gagnon-Poliquin

QUE le conseil d'établissement adopte le budget initial de l'école pour l'année scolaire 2025-2026 comme déposé. Ce budget initial inclut également le fonds 8 du service de garde comme déposé.

Adoptée à l'unanimité.

Un extrait de procès-verbal pour cette résolution sera envoyé au Centre de services scolaire des Navigateurs dans les prochains jours.

2.2 Suivi conférence aux parents

Madame Létourneau mentionne que les sujets abordés seront l'inconnu et le changement ainsi que la capacité à s'adapter. L'invitation sera transmise aux parents et au personnel pour que tous puissent profiter de ce moment.

Madame Létourneau fait une lecture du projet de la conférence de madame Paule Lévesque intitulée *Stress, anxiété et adaptation*.

L'invitation sera lancée cette semaine afin de bien recueillir le nombre de participants et préparer la salle en conséquence. Le lieu choisi pour la conférence est la cafétéria de l'école l'Envol. Les membres du CE s'entendent pour que l'activité se tienne en présentiel exclusivement.

2.3 Programme d'activités du SDG -Adoption

Madame Johanne Bouffard dépose un document et le présente aux membres. Il s'agit d'un nouveau document demandé à tous les services de garde. Il présente l'approche éducative du Service de garde.

Les membres du CE demandent un peu plus de temps pour consulter le document et faire des commentaires. Le programme sera adopté par courriel d'ici lundi le 12 mai. L'adoption sera inscrite au procès-verbal du CE du 2 juin 2025.

2.4 Repas pour dernier CÉ

Madame Nancy Roy propose de se réunir plus tôt au prochain CA, afin de prendre le temps de discuter et de manger ensemble. Elle fera préparer des boîtes à lunch afin de pouvoir tenir le CE en présence du public au lieu et heure habituelle.

3.0 CORRESPONDANCE

Madame Létourneau, présidente, informe les membres qu'il n'y a pas eu de correspondance pour le conseil.

4.0 INFORMATION

4.1 Suivi du budget 2024-2025

Madame Nancy Roy fait le portrait de l'état des différents fonds.

- Fonds 0 : prévision d'un surplus de 28 965 $. L'école n'avait pas la permission du ministère de dépenser la majorité de ces sommes. Les sommes seront transférées au budget de l'an prochain.
- Fonds 4 : prévision d'un surplus de 35 510 $. Une partie de cette somme sera reportée au budget de l'an prochain.

- Fonds 5 : il reste quelques sommes à dépenser pour le Conseil d'établissement.
- Fonds 6 : Prévision d'un déficit de 39 290 $. Il est anormal de faire un déficit dans ce fonds, cette situation est présente en raison de la relocalisation des élèves en cours d'année.
- Fonds 7 : prévision d'un déficit de 1 496 $ résultant d'une différence entre les frais totaux d'impression et d'achat de fourniture scolaire et la facturation initiale aux parents en début d'année.
- Fonds 8 : Le service de garde présente un important déficit de 123 275 $ en raison de la désorganisation liée à la relocalisation et à la diminution de la fréquentation à Clair-Soleil (il ne restait que les groupes préscolaires sur le site de l'école.).
- Fonds 9 : prévision d'un surplus de 12 336 $. Les sommes seront reconduites l'an prochain.
- L'unité termine en déficit de 86 866 $.

4.2 Photos scolaires

Madame Nancy Roy mentionne que l'entente est conclue avec le fournisseur Photo Repensée pour la prochaine année scolaire. Les photos seront prises assez tôt à l'automne afin d'avoir le produit final en main pour la période des fêtes.

4.3 Organisation scolaire provisoire 2025-2026

Madame Nancy Roy, directrice, informe les membres du conseil qu'il y avait ce matin 435 dossiers d'élèves dans la banque de 2025-2026 et qu'il y a une demande est en attente de preuve de résidence en 4e année, pour déménagement le 1er juillet prochain.

- 3 groupes au préscolaire;
- 4 groupes en 1re année;
- 2 groupes en 2e année;
- **1 groupe en 2e/3e année;**
- 2 groupes en 3e année;
- **1 groupe en 3e/4e année;**
- 3 groupes en 4e année;
- 3 groupes en 5e année.

Un appel au volontariat a été envoyé à tous les parents des élèves inscrits en maternelle 5 ans en 2025-2026, afin de connaître leur intention pour un transfert à l'École de l'Étoile. Les réponses sont attendues pour le mardi 6 mai 12 h.

4.4 Transport scolaire 2025-2026

Madame Nancy Roy mentionne que l'adresse de la nouvelle école est 363 Laure-Conan. La distance de la résidence devra être calculée à partir de cette adresse pour le transport scolaire.

Madame Lucie Grould demande s'il est possible de s'informer sur les bonnes pratiques dans les autres écoles où il y a beaucoup de marcheurs, par exemple les « trottibus », et la manière de mettre en place ces pratiques.

Ces pratiques combinées à la promotion du transport actif et à l'éducation à la notion de corridor scolaire éviteront de vivre des problématiques importantes en lien avec le nombre de véhicules privés qui s'arrêteront à l'école.

5.0 RAPPORTS

5.1 Rapport du représentant au Comité de parents

Monsieur Joël Savoie, substitut au comité de parents, présente son rapport de la dernière rencontre du comité de parents.

La grande majorité de la rencontre a été consacrée à la présentation de la réussite scolaire dans la région de Chaudière-Appalaches comparativement aux autres régions de la province. Voici certains constats :

- Plus de filles passent aux études supérieures que de garçons dont la moitié ne poursuivront pas leurs études au-delà du secondaire.
- La pandémie a créé un désengagement envers les études, et ce, davantage chez les filles.
- Dans la région, deux jeunes sur trois travaillent durant l'année scolaire au secondaire. Le nombre d'heures travaillées augmente d'année en année et finit par encourager le décrochage lorsque le point de bascule de 15 heures de travail par semaine est franchi.

5.2 Rapport du représentant des enseignants

Madame Isabelle Landry, enseignante, mentionne que :

- Les élèves de 4e année continuent de correspondre avec ceux des 3e année. Ils sont allés au Salon international du livre de Québec et s'apprêtent à recevoir une visite de la classe de 2e année de l'école Dominique-Savio. On multiplie donc les occasions de se rencontrer.
- Le préscolaire ne pouvant plus visiter sur place les classes de 1re année en préparation à l'an prochain, ils iront visiter les 1re année à l'école du Grand-Voilier.
- Les futurs préscolaires seront accueillis dans les classes le 23 mai en avant-midi.

- Retraite de madame Michelle Latulippe (déjà entamée) et de madame Rox-Anne Malo qui quittera au terme de l'année scolaire.

5.3 Rapport du représentant du service de garde

Madame Johanne Bouffard, représentante du service de garde, mentionne que :

- Les élèves du préscolaire ont eu la visite du lapin de Pâques.
- La semaine prochaine est la semaine des services de garde (12 au 16 mai 2025). Le thème sera des *Étoiles plein les yeux*.

5.4 Représentant du personnel de soutien

Madame Marie-Claude Tousignant étant absente, aucun élément n'a été présenté à ce point.

5.5 Rapport de la direction

Madame Nancy Roy mentionne que tous les points ont déjà été abordés au cours de la rencontre.

6.0 Autres points

6.1 Un item Clair-Soleil pour la rentrée dans la nouvelle école

Madame Létourneau explique que le choix du chandail est à privilégier. Considérant la faible différence de prix entre le chandail de coton et le Dry-fit, c'est ce dernier qui sera choisi. La mécanique d'achat et de distribution reste à déterminer.

L'option d'un bracelet avec une utilité demeure dans la discussion. Il pourrait présenter des caractéristiques permettant de faire de la sensibilisation à la sécurité des marcheurs par exemple.

7.0 Levée de l'Assemblée

CE- 24-25-40 La levée de l'Assemblée est proposée par madame Isabelle Landry, appuyée par monsieur Joël Savoie à 21 h 16.

Adoptée à l'unanimité.

Manon Létourneau Présidente	Nancy Roy Directrice